

12) Compte de gestion du Trésorier Principal : Budget principal

(Rapporteur René MARTINEZ)

Monsieur MARTINEZ présente le projet de délibération approuvant le Compte de Gestion du Budget Principal de la Commune de PRADINES pour 2008, du Trésorier Principal de Cahors :

Le Conseil Municipal :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2008, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du Budget Principal de la Commune de PRADINES de l'exercice 2008.
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion du Budget Principal de la Commune de PRADINES dressé pour l'exercice 2008 par le Receveur visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 20 voix.

13) Budget primitif 2009 du Service des Eaux

(Rapporteur René MARTINEZ)

Monsieur MARTINEZ présente le projet de Budget primitif du Service des Eaux de PRADINES.

Ce projet s'équilibre à la somme de 410 632,05 € en section d'exploitation et 265 020,18 € en section d'investissement, compte tenu du report de 64 532,05 € d'excédent au compte 002 Résultat d'exploitation reporté et 77 994,00 € d'excédent au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 20 voix.

Arrive de Ounissa DEBAA, 21 votants ;

14) Budget primitif 2009 du Service de l'Assainissement

(Rapporteur René MARTINEZ)

Monsieur MARTINEZ présente le projet de Budget primitif du Service de l'assainissement de PRADINES pour 2009.

Ce projet s'équilibre à la somme de 410 420,34 € en section d'exploitation et 615 778,32 € en section d'investissement, compte tenu du report de 138 960,34 € d'excédent au compte 002 Résultat d'exploitation reporté et 132 371,27 € de déficit au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 21 voix.

15) Budget primitif 2009 de la Caisse des Ecoles

(Rapporteur René MARTINEZ)

Monsieur MARTINEZ présente le projet de budget primitif pour 2009 de la Caisse des Ecoles de PRADINES.

Ce projet s'équilibre à la somme de 474 610 € en section de Fonctionnement, compte tenu de la subvention d'équilibre prévisionnelle de la Commune d'un montant de 403 910 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 21 voix.

Arrivée d'Estelle COURAUD, procuration de Jean Pascal COURAUD, 23 votants.

16) Budget primitif 2009 du Budget principal de la Commune de PRADINES

(Rapporteur René MARTINEZ)

Monsieur MARTINEZ présente le projet de Budget primitif de la Commune de PRADINES pour 2009.

Ce projet a pour caractéristique principale d'intégrer les résultats du Compte administratif 2008 et s'équilibre à la somme de 2 162 874 € en fonctionnement (3,15 % d'augmentation par rapport à 2008) et à 1.529 622,12 € en investissement.

Section de fonctionnement :

Dépenses

Le Chapitre 011 s'élève à la somme de 259 604 € soit une augmentation de 1,78 % par rapport à 2008 (255 070 €).

Le Chapitre 012 présente un total en progression de 3,21 % correspondant à une progression prévisionnelle de 1,5 % du traitement indiciaire, le restant étant la conséquence de glissement technicité vieillesse (G.T.V.) des augmentations proposées du régime indemnitaire et de l'adhésion à un organisme à caractère social.

Le Chapitre 65 passe de 820 465 € en 2008 à 822 139 € en 2009 soit une augmentation de 0,20 %.

Le Chapitre 66 passe de 34 202 € à 30 168 € soit une diminution de -11,79 %.

Les dépenses imprévues passent de 40 000 € à 35 539 €

Le virement à la section d'investissement passe de 287 572 € à 335.000 € soit une augmentation de 16,49 %. C'est le poste qui augmente le plus sur ces dépenses de fonctionnement, affirmant la volonté de ne pas relâcher l'effort d'autofinancement.

Recettes

Le Chapitre 70 passe de 14 150 € à 9 700 € soit une diminution de 31,44 %.

Le Chapitre 73 passe de 1 308 993 € en 2008 à 1 370 097 € en 2009 soit une augmentation de 4,66 %.

Le Chapitre 74 passe de 633 161 € à 636 861 € soit une augmentation de 0,58 % des dotations de l'Etat en faveur de la Commune...

Le Chapitre 75 passe de 123 500 € à 132 200 € soit une augmentation de 7,04 % pour 2009.

Investissement :

L'investissement s'équilibre à la somme de 1.529.622,12 €. Le restes à réaliser de l'exercice précédent s'élèvent à 918 810,74 € en dépenses., tandis qu'ils s'élèvent à 604 603,35 € en recettes.

La totalité des investissements reportés ainsi que les investissements nouveaux sont détaillés dans les différentes fiches d'opération que vous voudrez bien trouver sur le document officiel à partir de la page 21. Vous trouverez également ci-dessous le détail des opérations nouvelles soumises à votre examen. Ce tableau ne reprend pas la totalité des reports de l'exercice précédent, son rôle étant de mettre en exergue les travaux et investissements proposés pour l'exercice.

	DEPENSES			RECETTES
	Reste à Réaliser	Déjà Budgété	Propositions nouvelles	
<i>022 Dépenses imprévues</i>			40 000,00 €	
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>				335 000,00 €
<i>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</i>				357 004,97 €
<i>1664 Emprunts</i>				
Opération 901 Zone sports et loisirs de l'Ile				
205 Etudes réhabilitation des vestiaires			20 000,00 €	
2111 Terrain nu				
2158 Filets stade			700,00 €	
2188 Chaudière stade	14 000,00 €			
Opération 909 Bibliothèque				
208 logiciel Photoshop			205,00 €	
2135 volet roulant	800,00 €		200,00 €	
2183 Matériel informatique			3 310,00 €	
2184 Mobilier (étagères)	5 000,00 €			
Opération 924 Matériel services techniques				
205 Logiciels gestion stocks + parc auto + autocad	6 000,00 €			
2158 Tondeuse-débroussailleuse			1 700,00 €	
2158 Balayeuse ateliers			1 700,00 €	
2158 Débroussailleuse	600,00 €			
2158 Taille-Haie	750,00 €			
2158 Bac rétention d'huile	500,00 €			
21571 Petit véhicule (remplacement AX)	13 500,00 €			
21571 Remplacement Jumper			24 300,00 €	3 350,00 €
21578 Balayeuse	102 000,00 €			

2184 Tables pour réunions (remplacement portes & tréteaux)			1 600,00 €
2184 Chaises (25)			3 000,00 €
Opération 929 Ateliers municipaux			
2313 Réhabilitation bâtiment	17 999,08 €		
Opération 957 Equipement écoles			
Ecole maternelle Jean Moulin :			
2313 Réaménagement sanitaires, vestiaires et tisanerie	121 972,38 €		
2158 Matériel divers			1 000,00 €
2183 Copieur			3 300,00 €
Ecole primaire Jean Moulin			
2158 Matériel divers			1 000,00 €
2158 Alarme générale			3 500,00 €
2158 Deux aspirateurs			500,00 €
2158 Remplacement monobrosse			1 300,00 €
2158 Autolaveuse			2 400,00 €
2158 Organigramme clefs			8 000,00 €
2183 Copieur			3 300,00 €
2183 Signalétique			1 000,00 €
2183 mise aux normes salle informatique	1 300,00 €		430,00 €
2313 Préau	30 000,00 €		11 000,00 €
Ecole Daniel Roques			
2158 Machine à laver			500,00 €
2158 Stationnement vélos			300,00 €
2158 Bac à sable			400,00 €
2158 Matériel divers			1 000,00 €
2183 Copieur			3 300,00 €
Opération 960 Informatique Mairie			
2183 boitier VPN			900,00 €
2183 Imprimante laser couleur	900,00 €		
Opération 969 Travaux cimetières			
2313 Agrandissement cimetière de Pradines	75 619,70 €		
2313 Réorganisation cimetière de Pradines			7 000,00 €
2158 Echelle église de Pradines	1 000,00 €		

Opération 970 Mairie			
2158 Grosses réparations chauffage mairie			4 000,00 €
2158 Défibrillateur			1 800,00 €
2158 Cimaises			150,00 €

2318 Gouttières Mairie	5 800,00 €			
Opération 981 Travaux de voirie divers				
<i>Art. 2315 voirie</i>				
Divers Chemins blancs	7 500,00 €			
Chemin du Clos de Lacassagne	310 000,00 €	-300 000,00 €		
Côte de la Roussille		300 000,00 €		
Etude traverse de Pradines - RD 8	14 400,00 €			13 000,00 €
Aménagement de sécurité chemin de l'Ile (provisoire)		1 100,00 €		
Grosses réparations chaussée Impasse Balavoine		62 000,00 €		
Grosses réparations chaussée Impasse de la Gruffière		18 000,00 €		
Grosses rép. chaussée Route de Douelle à Flottes		66 000,00 €		
Grosses rép. chaussée Chemin des Rigambert		0,00 €		
Giratoire Beaulieu		4 000,00 €		
<i>Art 2315 Réseaux électriques et EP</i>				
Grosses réparations éclairage Jardin public Escales		3 200,00 €		
Mise en place d'horloges astronomiques		4 000,00 €		
Dissimulation réseau EDF Flottes		100 000,00 €		42 000,00 €
Gaine fibre optique Ass		9 000,00 €		
Gaine fibre optique Flottes		5 000,00 €		
Luminaire Noël		3 500,00 €		
Opération 984 Réseau pluvial				
Art 2315 Réseau pluvial				
Pluvial des Giganties et des Graves		44 400,00 €		
Opération 985 Jeux collectifs				
Remplacement jeu du barri		5 500,00 €		
TOTAL :	729 641,16 €	479 295,00 €	750 354,97 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 23 voix.

17) Détermination des taux d'imposition pour 2009

(Rapporteur René MARTINEZ)

Après le vote du Budget primitif pour 2009, il convient de fixer les taux d'imposition pour l'exercice. Il se trouve que l'équilibre du budget est atteint sans qu'il soit besoin de modifier les taux d'imposition.

Deux choix étaient possible :

- Prendre en compte les futurs investissements et augmenter légèrement les taux d'imposition de 1 % en prévisions des efforts éventuels des prochains exercices.
- Prendre en compte la situation difficile créée par la crise financière et ne pas augmenter les taux, compte tenu que cette année, la variation des bases fixée par la loi de Finances pour 2009 a été arrêtée par le Parlement à 2,5 %. C'est donc de 2,5 % que la part communale des Impôts locaux va augmenter et, compte tenu des variations de taux votés par le Conseil général et le Conseil régional, c'est de 3 % que la Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti vont augmenter à PRADINES cette année.

Il a donc été retenu de rester pour cette année à 0 % d'augmentation des taux communaux.

Monsieur le Maire propose l'examen du projet de délibération suivant :

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ;

Considérant qu'il reste à pourvoir une insuffisance de 1 260 627 €, à couvrir par le produit des impositions locales ;

Considérant que la variation nominale des bases d'imposition du Foncier Bâti et de la Taxe d'Habitation a été fixée à 2,50 %,

Fixe, comme suit, les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2009.

- 10,54 % pour la taxe d'habitation ;
- 21,32 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 190,97 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 23 voix.

Sortie de Mesdames COUDERC et BERGOUGNOUX, 21 votants

18) Subventions aux associations

(Rapporteur Francis VIGNES)

Monsieur Francis VIGNES, Conseiller délégué, propose le projet de délibération concernant la répartition des subventions aux associations non sportives.

Ce projet établi à partir des dossiers présentés, a été soumis à la commission spécialisée qui l'a modifié ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement
Article 6574 : Subventions de fonctionnement
Dépenses : Détail pour certains articles

Libellés	BUDGET	PROPOSITIONS	VOTES
	PRECEDENT	Au titre de 2009	
DÉPENSES	21 360,00	19 695,00	0,00
	11 190,00	9 070,00	
Amicale du personnel : Subvention de fonctionnement	2 000,00	0,00	
Théâtre école	1 330,00	500,00	
Théâtre du Travers	900,00	1 300,00	
Pradines Animation	610,00	200,00	
Association du Foyer Rural de	980,00	1 000,00	

Flottes			
Association des Amis de la Bibliothèque (de Pradines)	1 860,00	1 860,00	
Club des Loisirs	1 000,00	500,00	
Comité des Fêtes de Pradines	0,00	1 500,00	
Escales animation	680,00	300,00	
Association La Ruche	850,00	850,00	
Société de Chasse	480,00	480,00	
Association les Petits Moulins	150,00	150,00	
Association les Petites abeilles	150,00	150,00	
Résidence du Petit Bois	200,00	280,00	
O.S.P.		10 625,00	
<i>Badminton</i>	795,00		
<i>Basket Ball</i>	1 350,00		
<i>Bolides radiocommandés</i>	143,00		
<i>Adage</i>	701,00		
<i>Danse et rythmes africains</i>	158,00		
<i>Danses Populaires</i>	437,00		
<i>Football</i>	1 363,00		
<i>Gymnastique</i>	1 111,00		
<i>Judo</i>	1 163,00		
<i>Karaté</i>	1 523,00		
<i>Pétanque</i>	393,00		
<i>Randonnées pédestres</i>	287,00		
<i>Ski Alpin</i>	171,00		
<i>Tennis</i>	575,00		
<i>Pradines ski nautique</i>	0,00		

Article 6754 : Subventions exceptionnelles

Dépenses : détail pour certains articles

Libellés	BUDGET	PROPOSITIONS	VOTES
	PRECEDENT	Au titre de 2009	
DÉPENSES	2 700,00	1 700,00	
Folk Evasion	700,00	700,00	
Danses populaires	1 000,00	1 000,00	
Association du Foyer Rural de Flottes	1 000,00	0,00	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition par 21 voix.